

# Planning familial: la Fédération du Québec demande à Castonguay une politique cohérente

par Claudette TOUGAS

Si le Québec n'est pas doté un jour prochain d'un programme cohérent en matière de planning familial, ce ne sera pas la faute de la Fédération du Québec pour le planning familial, qui tenait son assemblée annuelle samedi et dimanche à l'université de Montréal.

Pour les quelque 125 participants venus des quatre coins du Québec (la Fédération regroupe dix associations régionales, soit environ 200 membres), les priorités québécoises se résumeraient à ces quatre points principaux: l'éducation sexuelle dès l'école primaire, une politique officielle et complète du ministère des Affaires sociales au sujet du planning familial (contraception, fertilité et avortement), un programme de formation de spécialistes de ces questions, cours qui seraient reconnus par les institutions d'enseignement, ainsi qu'un programme d'information sur la contraception et la planification des naissances, information qui serait donnée par des spécialistes aussi bien à Chicoutimi, à Montréal qu'en Gaspésie.

Toutes ces données ont fait l'objet de nombreuses propositions qui ont pour la plupart été adoptées à l'unanimité. A l'exception toutefois des résolutions au sujet de l'avortement: l'Association pour la planification des naissances de la région de Québec a demandé à l'assemblée d'inscrire son refus de participer au vote.

"Parce que, a précisé un porte-parole de l'organisme, faute d'information sur le sujet, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer pour l'instant."

Le nouveau président de la Fédération, M. Miville Lapointe, a tenu toutefois à informer la presse que cette dissidence ne signifiait pas un refus systématique pour l'association de Québec d'endosser les propositions adoptées par l'assemblée. La Fédération québécoise avait agi de la même façon lors d'un récent congrès de la Fédération canadienne pour le planning familial, l'organisme n'ayant pas eu suffisamment de temps avant l'événement pour consulter ses membres.

## L'avortement

Au sujet de l'avortement, les propositions adoptées se résument à ceci: le retrait des lois actuelles de l'avortement, la possibilité pour toute femme de se faire avorter médicalement en autant que la grossesse ne dépasse pas vingt semaines, tout comme l'assurance qu'un médecin refusant l'avortement (vu ses convictions personnelles) puisse lui donner l'adresse d'un autre plus libéral, la possibilité aussi de pouvoir profiter des services

de psychologues, de travailleurs sociaux et autres avant et après un avortement.

La création de cliniques d'avortement a aussi été adoptée. Tout comme il a été accepté par l'assemblée des votants que d'ici le retrait des lois actuelles sur l'avortement, tous les hôpitaux soient tenus de respecter la loi et de créer des comités thérapeutiques tel que stipulé.

Bien que l'avortement ne soit pas l'une des priorités de la Fédération, a souligné le nouveau directeur exécutif, M. Michel Perrault, nul ne peut passer sous silence les chiffres officiels du ministère des Affaires sociales qui témoignent de la mauvaise application de la loi, au Québec: "Durant les six premiers mois de 1972, au Québec, 2,919 avortements thérapeutiques ont été pratiqués au Québec. De ce nombre, 1,078 au Montreal General Hospital et 98 à Notre-Dame, 16 à Sherbrooke et aucun dans la ville de Québec et pour le reste du Québec."

Que faire donc quand on s'occupe de planification des naissances et que l'on apprend d'un département de démographie que pour la seule année 1970, 25,000 avortements ont été enregistrés au Québec...

"Bien que l'avortement ne soit pas une priorité de la Fédération, souligne le président, on se doit de réagir. C'est pourquoi de telles propositions ont été à l'ordre du jour de notre assemblée."

## Politique québécoise en planning familial

Il est temps, si l'on en

croit les résolutions adoptées, que le gouvernement du Québec se branche! Car ce que demandent les membres de la Fédération, c'est une politique cohérente.

Un tout quoi. On s'inquiète que le taux de natalité baisse. Mais il faudrait peut-être penser à un support financier pour les futures mères qui finalement optent pour l'avortement parce qu'elles seraient sans le sou quand l'enfant sera là.

On s'inquiète du taux de dénatalité, mais que fait-on vraiment en matière de recherche en fertilité?

La mère a des problèmes de garderie? Mais que fait le gouvernement à ce sujet? Et ainsi de suite.

C'est pourquoi une "politique cohérente et complète" a été demandée par l'assemblée au ministre Castonguay et à son ministère.

Tout comme on a beaucoup insisté sur l'information. A ce sujet, il a été proposé et adopté que des émissions de télévision soient réalisées (et présentées). Et facilement accessibles.

## L'éducation sexuelle à l'école

Dans le cadre de l'assemblée annuelle, un diaporama a été présenté samedi matin. Un diaporama qui pourrait être présenté aux étudiants du Secondaire III et V, dès septembre prochain.

Le voeu (accepté) de l'assemblée est que ce diaporama sur l'éducation sexuelle et le planning familial soit présenté à tous les secondaires... en attendant mieux.

Les participants ont accepté une autre résolution qui demande l'adoption et l'application par le gouvernement du Québec de cours d'éducation sexuelle et de planning familial. Ces cours pourraient être donnés par une équipe multidisciplinaire composée d'un médecin, d'un sexologue, d'un travailleur social et d'une infirmière.

A titre d'exemple, on a cité

la région de l'Estrie où l'on compte pour 22,000 élèves répartis dans 3 (trois) polyvalentes et 47 écoles, les services de seulement cinq infirmières et de six travailleurs sociaux.

"Parce que l'éducation sexuelle fait dorénavant partie de la vie de chaque jour de tous les citoyens du Québec, la Fédération a donc décidé de s'en mêler. Parce qu'un citoyen éduqué, c'est un ci-

toyen informé. Comme devraient l'être tous les citoyens du Québec. C'est pourquoi on a décidé de profiter de la chance offerte par la loi 65. Les services d'information en matière de planning familial pourront être dorénavant dispensés par tous les organismes ainsi subventionnés, par le biais de leurs associations régionales.

La Fédération disparaîtra-

t-elle quand l'information sur le planning familial aura fait son oeuvre au Québec?

Non, disent ses représentants. Parce que la Fédération ayant accompli ses tâches au niveau de l'information, elle poursuivra ses travaux dans le domaine de la recherche et de la documentation.

Mais en attendant, il reste beaucoup à faire...

SELMA JAMES

## Symposium à McGill

# Les femmes ont des problèmes: C'est à elles de les régler!

Tandis que Marilyn Dickson, professeur à l'université McGill et participante au symposium féministe tenu à McGill en fin de semaine viendrait les participantes à cause du peu d'attention accordée au féminisme québécois francophone, d'intéressantes résolutions étaient acceptées.

La principale résolution rejoint les idées exprimées dans le livre de Marcelle Dolmet et Marcel Bartheé, résolution également adoptée lors du récent congrès du Parti québécois: un salaire pour la mère au foyer.

Cette proposition n'a pas été adoptée dans le but d'obliger la femme à rester au foyer, mais plutôt dans celui de la revaloriser.

Tout comme il a été beaucoup question des prochaines élections (celles de dimanche prochain) dans tous les centres de santé, selon la loi 65, la femme peut désormais prendre place dans le conseil d'administration d'un hôpital, d'un CLSC et autres organismes.

Au sujet de l'avortement, les participantes au symposium ont évidemment demandé le retrait immédiat des lois actuelles. Tout

comme elles ont admis que le moyen le plus oppressif pour contrer les revendications féminines est le mariage. A ce sujet, un brillant exposé sur les droits de la femme après le mariage a eu tôt fait de rallier toutes les participantes.

Il a été évidemment question d'éducation sexuelle dès l'école primaire, de la place que devrait occuper la femme dans la politique et des bizarreries que Monsieur

Freud a mis dans la tête de bien des gens (des hommes) au sujet des "faiblesses" dites féminines.

Ce fut un symposium éloquent: les femmes ont des problèmes. A elles de les exprimer. De se défendre. Et de les régler.

Parce que ce ne seront jamais les hommes qui le feront pour elles.

... Dommage que la participation francophone ait été si peu importante.



Nos téléphonistes  
vous aident  
à rédiger  
une annonce  
**PROFITABLE**  
COMPOSEZ

**87-47-111**